

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-021

Le conseil d'administration s'est réuni le 8 mars 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 25 février 2016.

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU les délibérations du Conseil d'administration relatives aux tarifs de locaux du Centre universitaire des Saints-Pères.

Point de l'ordre du jour : *Ile Partie - P4.6 - Tarifs de location de locaux du CUSP 2016*

Exposé de la décision :

Les tarifs de location des différents sites de l'Université sont approuvés par le Conseil d'administration, suite à une politique d'établissement de valorisation de son patrimoine immobilier.

Ces grilles tarifaires sont régulièrement révisées.

Il est proposé au Conseil d'administration une modification de la grille tarifaire concernant le Centre universitaire des Saints-Pères (cf. PJ).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 29 Abstentions : 0 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 29</p>

Fait à Paris, le 16 mars 2016

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : **22 MARS 2016**
Transmis au Recteur le :

22 MARS 2016